



Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 15 février 2021 à 13h30 (37^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : Vidéoconférence

Étaient présents :

Membres	Organismes
Yves Beaugard	CREAT
Thomas Bourbonne	MFFP- Ville-Marie
Yan Gaudet	SPAOLT
Paul Bouvier	MRC de Témiscamingue
Nicolas Baril-Gagnon	AGZAT
Loydy Brousseau	Rayonier Advanced Materials (RYAM)
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoiries de l'Abitibi-Témiscamingue (par téléphone)
Jean-François Gingras	LVL Global
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Yves Grafteaux	OBVT
Vincent Nadeau	MFFP Bureau régional
Stéphane Charron	Hydro-Québec
Sylvianne Legault	Hydro-Québec

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 18 janvier 2021
4. Affaires découlant du compte rendu du 18 janvier 2021
5. Présentation par Hydro-Québec du projet de réfection des ponts Rapide-7 et Rapide-2
6. Stratégie de production de bois régionale (suite)
7. Prochaine rencontre
8. Varia

1. Accueil

La rencontre débute à 13h30. Un rappel sur les règles de fonctionnement, est fait pour permettre un déroulement harmonieux.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et accepté.

3. Adoption du compte rendu du 18 janvier 2021

Le compte rendu est présenté et chacun est invité à faire part de ses commentaires. Le compte rendu est adopté.

4. Affaires découlant du compte rendu du 18 janvier 2021

- Il y a eu des questions soulevées en regard de la révision du régime forestier. Les questions sont toujours d'actualité et un suivi sera fait lors de prochaines rencontres.

5. Présentation par Hydro-Québec du projet de réfection des ponts Rapide-7 et Rapide-2

Madame Sylvianne Legault et monsieur Stéphane Charron, Hydro-Québec, présentent le projet aux membres. Une copie de la présentation a été envoyée à l'ensemble des membres de la TGIRT du Témiscamingue.

Ce sont des travaux aux structures qui sont à faire, l'infrastructure en place ayant atteint ses limites. Les ponts de Rapide-2 et Rapide-7 ont respectivement, 66 et 79 ans.

Les travaux débuteront en 2021 et s'échelonnent jusqu'en décembre 2024. Il y aura déviation de la circulation locale. Pour plus d'informations :

- Ligne-Info-projet : 1-833-364-5384
- Site consacré au projet avec vidéo et carte interactive : <https://www.hydroquebec.com/projets/rapide-2-rapide-7/>

Questions et commentaires soulevés :

- G. Dessureault : Y-aura-t-il des mesures particulières compte tenu de l'augmentation de la circulation sur le tronçon Cadillac-Rapide-7?
Réponse : Il y a des discussions avec MTQ pour l'affichage et il y en aura avec EACOM qui opère dans ce secteur. Les travailleurs au chantier seront mobilisés par autobus.
- Y. Grafteaux : Nous devons mieux connaître l'impact des barrages sur la qualité de l'eau. Ce genre de projet devrait être l'occasion pour des mesures d'amélioration pour la qualité de l'eau et de la faune.

6. Stratégie de production de bois régionale (SPBR)-partie 2

Monsieur Vincent Nadeau, MFFP bureau régional, continue la présentation « PAFIT & Stratégie de production de bois régionale (SPBR) », débuté à la rencontre du 18 janvier 2021. Copie de la présentation a été envoyée préalablement aux membres.

À retenir :

- La SPBR sera intégrée dans les PAFIT (plan d'aménagement forestier intégré tactique) de 2023 ;
- Le présent exercice est une phase de participation des intervenants, le MFFP désirent recueillir les commentaires et préoccupations des partenaires;

- La stratégie nationale de production de bois a été rendu public le 16 décembre 2020 (<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/strategie-damenagement-durable-forets/strategie-nationale-production-bois/>);
- L'échéance de conclusion est l'automne 2021. La version de la SPBR sera alors finale. Il y aura une présentation à la TGIRT.

Questionnements et préoccupations soulevées :

- Quelles est la différence entre le 30% de sylviculture intensive (action 5) et le 15% AIPL (action6)?
 - ✓ Les AIPL sont des territoires ciblés et cartographiés pour le moyen et long terme. Le 30% (action5) est pour s'assurer annuellement, d'avoir des travaux sylvicoles. C'est plus pour le court terme en attendant la mise en place complète des AIPL.
- Action 7 : Y. Grafteaux : L'utilisation d'arbres « élites » peut-elle compromettre la qualité d'habitat quant à la présence d'arbres morts entre autres?
- Action 8 : Y. Gaudet : Pourquoi ne pas cibler l'érable à sucre compte tenu que c'est l'essence la plus utilisée? Pourquoi 100 hectares seulement, ça semble peu?
 - ✓ L. Brousseau : C'est surtout du bois à pâte d'érable qui est utilisé.
 - ✓ V. Nadeau : Ce sont surtout le bouleau jaune et le chêne rouge qui sont ici visés. À la suite de la consultation, les objectifs pourraient être révisés et augmentés au fil des ans.
- Les AIPL ont soulevé plusieurs commentaires et préoccupations;
 - ✓ AIPL dans l'environnement des pourvoies;
 - ✓ AIPL dans les potentiels acéricoles;
 - ✓ L'enrésinement des forêts par une sylviculture intensive;
 - ✓ Tout en reconnaissant l'importance de l'industrie forestière, les autres usagers se sentent négligés dans leurs besoins (être mieux considérés en amont dans la planification forestière);
 - ✓ Les AIPL restent un sujet sensible et l'harmonisation des usages également;

En conclusion, il y a le défi d'harmonisation et d'équilibre des usages autant dans la perception que dans la mise en œuvre. Sur la question des AIPL, il y a lieu de revenir sur le sujet.

- Action 14 : La stratégie changement climatique ne sera pas prête pour les prochains PAFIT. Question : y-a-t-il une évaluation de l'évolution des potentiels forestiers par rapport aux changements climatiques
 - ✓ Il y a beaucoup de recherches en cours, mais on ne peut rien statuer pour le moment;
 - ✓ Les adaptations seront apportés à la SPBR au fur et à mesure de l'avancement des connaissances.

- Action 19 : Prévoit-on de l'aide aux municipalités et MRC pour l'entretien et la mise à niveau des chemins sous leur responsabilité compte tenu du transport forestier?
 - ✓ Il y a un programme au MTQ;
 - ✓ Rien n'est prévu en ce sens;
 - ✓ Il y aura des discussions avec le MTQ
- G. Dessureault : On attend toujours la politique sur la faune, il serait intéressant de mettre la politique sur la faune et la SPBR en parallèle.

7. **Prochaines rencontres**

- 15 mars 2021 : Travaux du comité Paysage et présentation du bureau de mise en marché des bois.

8. **Varia**

Sur les potentiels acéricoles :

- L'exercice est reporté;
- Les potentiels ne sont pas encore statués. Le MFFP veut recevoir des propositions et en vérifiera la compatibilité avec les autres usages;
- Pour la forêt privée, l'identification des potentiels acéricoles est à venir;
- Y. Gaudet : que les potentiels acéricoles fassent l'objet d'une protection pour préserver le potentiel.

Fin de la réunion à 16h00.